

La plaine inondable de la Saône

L'autre joyau naturel protégé de Boz !

Le nom de la commune est souvent associé à la **lande tourbeuse des Oignons**. Il faut dire qu'elle a été sous le feu des projecteurs, pour des problèmes de protection, mais aussi pour le retour des droseras, espèce emblématique, réapparue grâce aux travaux de gestion du conservatoire.

D'ailleurs, l'intérêt du site a permis en 2018 d'obtenir des financements pour plusieurs animations originales. Des burrhins ont pu découvrir l'extraction et la dégustation de la sève de bouleau, tandis que des visiteurs sont venus parfois de loin, attirés par l'animation sur le monde des champignons, ou encore pour une balade artistique.



Cependant, le patrimoine naturel spécifique de la commune ne se limite pas aux Oignons. A l'extrémité Ouest de la commune, se trouve un autre site naturel prestigieux : une des plus jolies parties de **l'immense plaine de la Saône** qui est également classée Natura 2000. Elle occupe pratiquement 1/3 du territoire communal avec



presque 3 km de rivière et plus de 200 ha de prairies inondables.

La route du **Port Celet** permet de profiter facilement du paysage original aménagé par l'homme en tenant compte des caractéristiques de la Saône. Les inondations limitent les constructions, les routes, l'utilisation des pesticides et favorisent la préservation de plantes et d'animaux sauvages.

Arrivé au bord de l'eau, près de l'ancien restaurant, la pause s'impose dans ce lieu au charme bucolique apprécié des habitants et des connaisseurs. Le lieu est idéal pour les promeneurs, les peintres, les pêcheurs, les amateurs de pique-nique ou de sieste et les amoureux de nature qui remarqueront ici les grands herbiers de joncs et la présence d'îles boisées en face et en amont qui sont des lieux de prédilection de nombreux oiseaux pour leur nidification. Les naturalistes trouveront ici, les habitats naturels et les espèces sauvages typiques de la zone Natura 2000 avec des prairies, des haies, des mares et des biefs bien préservés.

La particularité à Boz vient de la difficulté d'accès qui limite les dérangements de la faune, et de la proximité de l'île Brouard ainsi que des digues immergées associées (appelées aussi clayonnage), propices à une végétation dense, parfois exubérante abritant un cortège important d'animaux sauvages.



Cela se vérifie pour les oiseaux où les milieux boisés présents dans ce secteur, offrent un habitat idéal pour les différentes espèces de hérons arboricoles, plusieurs espèces de pics et le Milan noir, qui s'ajoutent aux espèces typiques nicheuses au sol (Courlis cendré, Bergeronnette printanières, Bruant proyer...). On peut observer facilement un nombre record d'échassiers profitant du milieu insulaire pour bâtir leurs nids. En 2018, les cigognes en occupaient 19, c'est plus que tout ce que l'on trouvait sur toute la France en 1974 lorsque l'espèce a

failli disparaître. Le secteur abrite aussi un autre animal sauvé in extremis grâce à la protection et la réintroduction : une famille de Castor est en effet présente ici depuis 6 ans.

Les échassiers de la famille des hérons visibles au Port Celet : une diversité exceptionnelle avec 7 espèces :

Le Héron cendré, le plus commun et le plus grand de la bande, fréquente le site toute l'année.

Le Héron garde bœuf, presque tout blanc et souvent en groupe est la seconde espèce qui peut rester toute l'année.

L'Aigrette garzette, totalement blanche avec des belles plumes frisées sur le dos au printemps, elle chasse ses proies dans des eaux peu profondes.

La grande Aigrette totalement blanche aussi, ne fréquente la zone qu'en automne et en hiver.

Le Héron bihoreau adulte ressemble à un petit Héron cendré avec un béret sur la tête, alors que les jeunes sortis du nid ressemblent au butor avec leur plumage de femelle colvert.

Le Héron crabier, le plus petit de la bande a niché pour la première fois en 2017 et n'a fait que passer cette année.

Le Héron pourpré a stationné quelques jours en septembre comme pratiquement chaque année.

Des activités de découverte du milieu naturel...

Pour profiter au mieux de la faune et de la flore, il faudra attendre le printemps pour remonter la berge avec une tenue adaptée au franchissement des broussailles ou des clôtures. La barque ou le canoë permettent également de s'approcher des îles pour observer les oiseaux ou les branches écorcées laissées par les castors.

Plusieurs activités de découverte sont prévues sur Boz, malgré une baisse des financements.

Le Conservatoire des Espaces Naturels interviendra à l'école, tandis que l'Association Cardamine proposera avec Anim'Boz une découverte surprise sur la lande tourbeuse le 6 juillet. Un rallye en kayak, entre les trois communes pontévalloises qui possèdent un ENS, intègre une étape à Boz qui permettra de découvrir la Saône autour du Port Celet le 25 mai

Renseignement et inscriptions maison.nature@fr.oleane.com – 03 85 33 03 34

Marc Borrel Association Cardamine cardamine71@sfr.fr

Le Courrier de Mr Henri VONNEMENT. La rubrique d'un spécialiste de la biodiversité. Il répond aux questions que vous lui posez par courrier tout au long de l'année.

Courrier de M Philippe F : *C'est bien la protection du milieu naturel, interdire de brûler les déchets, interdire les pesticides mais qu'est-ce qu'on peut faire lorsqu'on a beaucoup de déchets de tailles de haies et plein de mauvaises herbes ?*

Réponse de Monsieur HV, Cher Philippe, en effet la loi interdit désormais de brûler les branchages et d'utiliser des pesticides pour des problèmes reconnus de santé publique et de protection de la biodiversité.

Rassurez-vous, des solutions faciles et peu coûteuses, existent et vous-même en tirerez d'autres avantages. Par exemple plutôt que d'emmenager vos branchages à la déchetterie, vous pouvez les broyer chez vous et couvrir le sol de votre jardin avec le bois fragmenté. Cela limitera l'installation des plantes indésirables. Vous y gagnerez aussi des économies en arrosage grâce à un sol enrichi en matière organique qui augmenta ses capacités de réserve en eau de pluie et limitera l'évaporation en été. Le broyat favorise également la biodiversité avec des bactéries, des champignons, des vers de terre et d'autres petites bêtes qui vont profiter du paillage et le transformer en matière minérale essentielle aux légumes et aux fleurs.

Si vous n'avez pas de broyeur ou pas le temps, vous pouvez faire appel à une association qui propose ces services, broyage et désherbage alternatif pour une somme modique, déductible de vos impôts. C'est d'ailleurs à Boz que le matériel et les techniques alternatives ont été inaugurées et ont servi de support à une formation des responsables des Espaces verts des communes pontévalloises.